



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 MAI 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-SEPT du mois de MAI à DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 21 mai 2024.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY – Amine KARIM - Ali AMINE - Magali HEURTIN – Sébastien BOUSSION - Christophe BOUJON - Sylvie COULOT - Cindy DELANOE - Ali ESSARROKH – Salah MOUMNI - Marie-Hélène PETIT - Ozkan ERTURK - Mathilde HOUSSET-WEBER - Dominique ROMAGON-RABINEAU - Alain PANTAIS - Radouane FRIKACH - Brigitte ROBIN – Boris BATAIS – Gilles ERNOULT – Mylène CANEVET - Jean-François GARCIA - Ghislaine THEPIN - Julien FAGAULT - Joëlle MOQUART formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Frédéric CHAMARD – Ali ESSARROKH – Dominique ROMAGON RABINEAU.

MEMBRE(S) ABSENT(S) : /

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Frédéric CHAMARD, excusé, a donné pouvoir à Amine KARIM pour voter en son nom ;

Dominique ROMAGON RABINEAU, excusée, a donné pouvoir à ;

Ali ESSARROKH, excusé, donne pouvoir à Elise MAURY, pour voter en son nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Ozkan ERTURK ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions.

La convocation du Conseil et la liste des délibérations ont été affichés à la porte de la Mairie respectivement les 8 mars et 18 mars 2024, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des Communes.

ORDRE DU JOUR

1 – Adoption du Procès-Verbal du 15 mars 2024.

N°	DELIBERATIONS	Décision
2	Finances – budget principal – compte de gestion 2023	ADOPTE
3	Finances – élection d'un président de séance pour le vote du compte administratif 2023 de la Ville	ADOPTE
4	Finances – budget principal – compte administratif 2023	ADOPTE
5	Finances – budget principal – reprise des résultats et affectation des résultats	ADOPTE
6	Finances – budget principal – restes à réaliser 2023	ADOPTE
7	Finances – budget principal – budget supplémentaire 2024	ADOPTE
8	Finances – budget principal – exercice 2024 – répartition des subventions et participations – caisse des écoles publiques de Trélazé – annule et remplace la DCM n°23 du 15 mars 2024	
9	Finances – achat de places de compétitions sportives angevines pour les bénévoles des associations sportives de Trélazé	ADOPTE
10	Finances – budget principal – exercice 2024 – prise en charge par la Ville du déficit de la régie de recettes piscine municipale n°11002	ADOPTE
11	Finances – admission en non valeur	ADOPTE
12	Commande publique – convention avec la Préfecture pour la dématérialisation de l'envoi des marchés publics au contrôle de légalité	ADOPTE
13	Éducation – mise en place d'une convention de financement dans le cadre du dispositif « fonds d'innovation pédagogique » pour l'école Aimé Césaire	ADOPTE
14	Jeunesse – attribution d'aides dans le cadre du plan Jeunesse	ADOPTE
15	Personnel – convention financière spécifique relative au CET d'un agent en détachement	ADOPTE
16	Personnel – création d'un poste d'adjoint technique et mise à jour du tableau des effectifs	ADOPTE

17	Site complexe sportif Daniel Rouger – implantation d'un relais de radiotéléphonie – convention d'occupation du domaine privé communal avec la société FREE MOBILE	ADOPTE
18	Mobilités : Aide à l'achat des équipements de sécurisation du vélo.	ADOPTE
19	Urbanisme – impasse Lucie Aubrac – modification d'identification de la voie	ADOPTE
20	Logement – Adhésion à l'outil Imhoweb	ADOPTE

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que la présente liste des délibérations, extraite de la séance du Conseil Municipal du 27 mai 2024 a bien été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville.

Pour Extrait certifié conforme
TRELAZE, le 27 mai 2024

Le Maire,
Lamine NAHAM

